

LE REFUGE EXPÉRIMENTE À ANGERS UN DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT POUR JEUNES LGBT RÉFUGIÉS SOUS PROTECTION DE L'ÉTAT

Le Refuge se voit confier par le ministère de l'Intérieur l'expérimentation d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement de jeunes réfugiés protégés victimes de violences homophobes ou transphobes dans leur pays. Le 1^{er} octobre 2019, l'association nationale ouvrira à Angers 30 places réservées à des jeunes de moins 30 ans. Une première en France.



Amadou et Mohamed, originaires de Guinée Conakry, accompagnés par Le Refuge à Montpellier.

La direction générale des étrangers en France, au ministère de l'Intérieur, vient de retenir le projet d'hébergement et d'accompagnement pour jeunes sous protection internationale proposé par Le Refuge. L'association va pouvoir mettre progressivement à la disposition de ces jeunes victimes d'homophobie ou de transphobie dans leur pays 30 places d'hébergement situées dans six appartements à Angers, ainsi qu'un accompagnement personnalisé destiné à leur faire recouvrer une autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Elle disposera d'un financement à hauteur de 273 750 euros pour assurer le fonctionnement de ce dispositif national. Les bénéficiaires seront directement orientés par l'Office Français de l'Intégration et de l'Insertion (OFFI).

« Nous avons décidé de confier ce projet à notre délégation départementale du Maine-et-Loire après concertation en interne » explique Nicolas Noguier, président du Refuge. « Les équipes angevines et régionales ont fourni un travail exemplaire, en lien avec le maire d'Angers Christophe Béchu et les services de la ville. Nous avons aussi le soutien de la présidente de la région Pays-de-la-Loire Christelle Morançais et de sa vice-présidente Laurence Garnier, ainsi que des préfetures de la région et du département ». De nombreux partenaires se sont en effet mobilisés pour apporter un appui au projet dont Forum Réfugiés à Lyon et la structure médico-sociale ADAGES à Montpellier. La ville d'Angers a attribué au Refuge un local destiné au personnel éducatif et aux bénévoles, composé de trois bureaux et d'une salle commune d'accueil et de

vie, où l'association pourra organiser ses réunions collectives, ses bilans mensuels et ses permanences à destination des jeunes. Le Refuge va recruter deux salariés à temps plein dans l'action sociale et créer un poste de secrétaire comptable sur Angers à partir du 1^{er} septembre.

DEMANDES D'ASILE DES JEUNES LGBT : UNE HAUSSE CONSTANTE

Les demandeurs d'asile représentent environ 30% du public hébergé et accompagné par Le Refuge. Depuis 2015, la structure a vu leur effectif fortement augmenter, passant de 30 jeunes à 146 en 2018. Elle a reçu l'an dernier l'agrément de l'OFPRO (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). « Pour garantir l'intégration des jeunes réfugiés, nous devons leur proposer un lieu et un accompagnement spécifiques, témoigne Richard Renault, délégué régional des Pays de la Loire du Refuge. D'une part parce que nous les accompagnons plus longtemps que les autres jeunes (de 6 mois minimum à plus d'un an, contre trois mois minimum), d'autre part parce que nous ne pouvons pas les héberger en chambre d'hôtel comme nous le faisons ponctuellement lorsque nos places en appartements ne suffisent pas à la demande. » Sur les 146 personnes en demande d'asile hébergées par Le Refuge en 2018, 40 ont pu bénéficier d'un statut de protection.

UNE STRATÉGIE NATIONALE GOUVERNEMENTALE LANCÉE EN JUIN 2018

« À ce jour, en France, il n'existe aucun hébergement spécifique pour réfugiés de moins de 30 ans et encore moins pour des jeunes venant chercher une protection suite à des persécutions et à des menaces de mort pour homophobie ou transphobie » rappelle Nicolas Noguier. « Nous sommes fiers de la confiance que nous accorde M. le ministre Castaner pour l'accueil et l'insertion sociale de ces jeunes sous protection de l'État. » Le gouvernement a présenté sa « stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées » le 5 juin 2018. Dans cette dynamique le ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire de la direction générale des étrangers en France, a lancé en octobre un appel à projet national pour créer 2 000 nouvelles places en centres provisoires d'hébergement pour réfugiés. Le 9 novembre, la DGEF, l'OFII et la DILCRAH rencontraient des acteurs LGBT, dont Le Refuge, pour créer un groupe de travail sur l'identification et la prise en compte des vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés LGBT en France. Le Refuge est apparu, au cours des échanges, comme l'association légitime pour expérimenter un tel dispositif en 2019.

